



Réunion du comité directeur du 12/03/20

BALADOU Chantal	ok	BALSO Nathalie	ok	BAZIN Mélisande	Démission	BOURY Fabien	ok
BRISSET Ludovic	ok	DISPERATI Alain	Abs	DUTHOIT Noémie	Exc	FOREST Vivien	ok
FRANQUET Anna Léa	ok	GUEBEY Rémy	ok	IRIBARNES Yves	ok	JEROME Elisabeth	Exc
MERMILLOD Amandine	ok	MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok	RUFFOND Roland	Abs
THIBAUT Guillaume	Exc						

Début de la réunion 20h10

Compte-rendu du procès-verbal de l'AG du 22 novembre 2019

Approbation du compte-rendu à l'unanimité.

Compte-rendu du comité directeur du 18 décembre 2019

Approbation du compte-rendu de réunion à la condition de rectifier le fait que Clément Ohresser était présent alors qu'il était absent. Il faut également préciser que la décision de faire participer financièrement les participants à une sortie collective encadrée par un professionnel, prise lors de cette dernière réunion, suscite de nombreuses questions concernant les modalités de règlement. Ce point reste donc à définir lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

Retour sur l'AG du Comité Départemental

Les principaux points à retenir :

- La FFCAM est maintenant responsable de l'ensemble des refuges sur la voie normale du Mont Blanc, donc ceci permettra de réguler les ascensions qui nécessiteront une réservation obligatoire
- Le CD74 a décidé de ne plus attribuer de subvention pour les UF Autonomie (objectif largement atteint). Il remplace cette subvention par la mise à disposition de Bertrand SANGLARD (Agent de développement du CD74 et GHM) sur 10 journées pour l'aide à la mise en place d'action de formation pour l'ensemble des Clubs du 74.

Point sur les différentes commissions

- Commission parapente :

Il n'existe actuellement pas de cursus de formation parapente au sein de la FFCAM, seule la FFVL propose des cursus de formation au vol libre pour les particuliers comme pour les encadrants professionnels ou non. Il n'existe pas à ce jour de cursus rando-vol au sein de la FFVL car la randonnée ne rentre pas dans les prérogatives de la FFVL et ne peut donc pas être encadrée.

La commission parapente a travaillé à l'élaboration d'une charte du pilote de parapente au sein du CAF-Aravis afin de responsabiliser les pratiquants, d'encadrer a minima l'activité et de sensibiliser les pratiquants à l'environnement dans lequel il évolue tant au sol, que dans les airs. Cette charte est approuvée par l'ensemble des membres du comité présents à la condition d'y apporter la modification suivante : supprimer « Aerien » → « je suis à jour de ma cotisation qui comprend ma responsabilité civile ».

- Handicaf :

C'était un des objectifs que notre Président Vivien Forest nous avait fixé pour 2020 : travailler sur le handicap au sein du CAF et proposer à concilier handicap et pratique de la montagne dans les Aravis.

Ce sujet a été traité par Clément Ohresser, Vivien Forest et Claire Barrin L'objectif de cette commission est de cartographier l'ensemble des activités présentes au sein du CAF-Aravis et les proposer par la suite à des associations de personnes handicapées afin de créer des partenariats et/ou des jumelages afin de connaître leurs attentes. Le but étant de s'appuyer sur ces associations existantes fortes de leurs connaissances et de leurs expertises plutôt que de créer des parallèles.

- Commission Alpinisme :

Remi Guebey, à l'initiative de cette commission a organisé début mars, une réunion qui a regroupé 25 personnes, membres du CAF-Aravis et désireuses de pratiquer l'alpinisme. Le public réuni était très différent ainsi que les objectifs attendus de chacun de la part du CAF-Aravis. Ce qui ressort de cette réunion et qui constitue la ligne directrice des projets de cette nouvelle commission alpinisme est :

- Proposer des sorties initiation pour de la découverte pure
- Proposer de la formation avec comme objectif la validation des UF autonomie des pratiquants
- Proposer de la formation vers l'initiateur pour des volontaires motivés
- Créer un groupe Whatsapp pour proposer des sorties collectives entre pratiquants (non encadrées)

La prochaine réunion de la commission permettra la création d'un planning 2020. Les membres du comité attirent l'attention de Remi Guebey sur l'importance de bien prévoir un budget lors des prochaines commissions alpinisme.

- Commission escalade

Le comité interroge Fabien Boury sur l'avancement du projet de rénovation du mur d'escalade du gymnase de la Curiaz... Le projet est en cours, avec possiblement le début des travaux prévu au courant de l'été.

Concernant le Contest escalade jeune réalisé chaque année, il semble très difficile cette année de trouver une date en accord avec le planning du Club de basket.

Le Président propose d'augmenter le salaire horaire d'Agnès Bonnet qui encadre l'escalade jeune. Le souci étant d'établir une équité salariale entre les encadrants escalade professionnels. En effet, le salaire horaire d'Agnès était de 35 euros après validation du tarif par l'ancienne présidence. Or Gael Marty qui encadre l'escalade perfectionnement adulte a négocié un taux horaire de 45 euros.

Les membres du comité votent l'augmentation du salaire horaire d'Agnès à 45 euros.

- Commission Yoga

La commission Yoga se félicite du retour de Florence qui encadre les cours du lundi soir, après un arrêt de 2 mois pour des raisons de santé. Les membres de la commission yoga proposent de réaliser un sondage d'évaluation de l'année yoga auprès des adhérents afin d'organiser au mieux l'activité l'année prochaine (créneaux horaires, qualité de l'enseignement, souhait de renouveler ou non son inscription...)

Réunion évolutions climatiques en partenariat avec le collectif Fier-Aravis

Le CAF-Aravis avait proposé sa participation financière au collectif Fier-Aravis pour la location de la salle lors de l'organisation de leur réunion d'information sur les évolutions climatiques locales. Le collectif Fier-Aravis à la suite de la collecte organisée lors de la réunion a récolté 300 euros qui ont été rendus au CAF-Aravis.

Le CAF-Aravis possède une enveloppe supplémentaire pour des actions de développement durable pour laquelle il reste actuellement 100 euros non dépensés... que fait-on de cet argent ? Les pistes proposées pour le reversement de cet argent sont :

- d'en faire don à l'ANENA, ou à une autre association locale,
- de les utiliser à l'organisation d'une soirée et/ou conférence sur thème du milieu montagnard et la sensibilisation à l'environnement.

Comité départemental FFCAM

Le Président Vivien Forest nous informe qu'il est membre des commissions de formation et du milieu montagnard au sein du comité départemental. Il précise que tout est à créer au sein de la commission départementale du milieu montagnard.

Bons de la CAF

Suite à l'initiative de Ludovic, le club est inscrit sur la liste des clubs pouvant bénéficier des bons d'aide au financement pour des séjours de plus de 4 nuitées (participation pour des frais de séjours de vacances). Comment ça marche ?

→ Le club doit déclarer les séjours qu'il organise, les parents font une demande de participation et la CAF rémunère le club pour la participation complémentaire.

Scandale du patinage et des associations encadrant des enfants :

A la suite de la révélation par la presse de ce scandale au sein de la fédération du patinage, le Directeur Technique Régional attire notre attention sur les situations à risque avec les enfants notamment à l'école d'escalade : parade, serrage des baudriers... Pas de gestes malvenus !

Coronavirus :

Le CAF-Aravis à la suite des recommandations de la FFCAM annule l'ensemble des sorties de l'Italie et ce jusqu'à nouvel ordre, et appel à la plus grande prudence à l'ensemble de ses pratiquants dans leurs activités de montagne afin de ne pas surcharger les services de santé.

Délégation des pouvoirs :

Le Président souhaite effectuer l'achat d'une nouvelle imprimante laser qui serait domiciliée à Saint Jean de Sixt au domicile du Président et la Trésorière afin de remplacer leur imprimante qu'ils utilisaient jusque-là et afin d'éviter des trajets inutiles entre leur domicile et le bureau du CAF dans le but unique de réaliser des impressions.

Il est précisé que cette imprimante domiciliée à Saint Jean de sixt serait bien évidemment restituée au CAF-Aravis à la fin de leur activité au sein du club. Cette proposition est approuvée par l'ensemble des membres présents.

Commission de réflexion sur le budget :

Clément Ohresser et Fabien Boury rejoints par Nathalie Balso et Ludovic Brisset constituent cette nouvelle commission dont l'objectif est de réorganiser (avant septembre prochain et le vote du nouveau budget) les questions d'argent au sein du CAF-Aravis :

- fixer un objectif de retour à l'équilibre (pour quel horizon ?)
- organiser les questions d'argent au sein des commissions
- quels projets pour refaire rentrer de l'argent dans les caisses du CAF-Aravis ?

Sortie ski de randonnée jeune :

La question du renouvellement du financement de la location du matériel pour les jeunes lors des sorties ski de randonnée se pose car de 8 enfants concernés l'an passé, il s'agit cette année de 17 jeunes... Ce qui modifie considérablement le budget.

Note interne :

Il est décidé au cours de la réunion de rédiger une note interne au CAF-Aravis afin d'informer les encadrants bénévoles des modalités encadrées de remboursement des frais kilométriques lors des sorties collectives.

Fin de la réunion 22H20.